CC BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM

ATTESTATION A LA PRATIQUE SPORTIVE – SAISON 2022/2023

1/BENEFICIAIRE.

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Discipline pratiquée :

2/ASSOCIATION.

Nom de l'association :

Affiliée à la Fédération Sportive de :

Nom, adresse et contact du responsable de l'association :

3/MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : …… €

4/ CUMUL AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS (comité d'entreprises, autres dispositifs d'aides à la pratique)

OUI ☐ Montant :…….

NON ☐

Date | Signature du bénéficiaire ou de son représentant légal | Cachet de l'association

---

Les coupons sport sont à retirer **à partir du lundi 5 septembre 2022 jusqu'au vendredi 28 octobre inclus** auprès de Patrice VUILLET, responsable politique sportive lors des permanences suivantes :

A LOUHANS, 2 promenade des Cordeliers : Lundi et Jeudi de 15h00 à 17h00, Mercredi de 8h30 à 12h00 et Vendredi de 15h00 à 16h00

A CUISEAUX, salle de réunion gymnase avenue René Cassin : Mardi et Mercredi de septembre de 16h à 17h30.

En cas de difficultés, contacter Patrice VUILLET au 06 81 95 43 22/ **mail : patrice.vuillet@blintercom.fr**

Pièces à fournir avec ce document :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille ou pièce d'identité du bénéficiaire